

3.3 Vie en couple

Le nombre de mariages célébrés en France en 2012 est estimé à 241 000. Il s'agit de la première année de hausse significative après une baisse constante depuis une décennie. Au tournant du millénaire, 305 000 mariages avaient été célébrés. Les mariages sont de plus en plus tardifs. L'âge moyen au premier mariage a progressé en 2012, aussi bien pour les époux que pour les épouses. En dix ans, il a progressé de 1,5 an pour les hommes et de 1,8 an pour les femmes, pour s'élever respectivement à 31,9 ans et 30,1 ans en 2012.

En 2011, le nombre de **divorces** s'est stabilisé autour de 133 000, après avoir atteint 155 300 en 2005. Auparavant, plus de deux mariages étaient conclus pour un divorce. Le rapport était même de 2,6 pour l'année 2000. Depuis cette date, le nombre de mariages conclus pour un divorce est en diminution, 2011 atteignant même le niveau le plus faible : 1,8 mariage pour un divorce.

La part des mariages célébrés en France où au moins un des deux époux est de nationalité étrangère est en diminution depuis 2003, année pour laquelle elle avait atteint son niveau le plus haut, soit 19,9 %. En 2011, cette part se stabilise autour de 16 %. Cette évolution sur une dizaine d'années est liée à celle des mariages mixtes, célébrés entre un conjoint français et un conjoint étranger, et plus particulièrement à celle des mariages entre un conjoint français et un conjoint ressortissant de l'un des 27 pays de l'Union européenne. L'évolution des mariages entre deux étrangers reste stable depuis 2003, autour de 3 % des mariages.

En 2010, près des trois quarts des mariages sont célébrés entre mai et septembre. Dans les communes rurales, plus de la moitié des mariages (59 %) ont lieu entre juin et août. En revanche, dans l'agglomération de Paris et les communes d'au moins 100 000 habitants, ces trois mois ne totalisent que 43 % des mariages de l'année. Cette saisonnalité moins marquée pour les grandes villes est en partie liée à la moindre importance des mariages entre Français qu'on y célèbre : les mariages avec une personne étrangère sont en effet moins saisonniers que les mariages entre Français.

La proportion de personnes résidant seules a augmenté régulièrement depuis cinquante ans, passant de 6 % en 1962 à 14 % en 2007. Les femmes sont plus nombreuses à résider seules que les hommes. Elles quittent le domicile parental plus jeunes. Entre 20 et 24 ans, les femmes, souvent unies à des hommes plus âgés, sont plus fréquemment en **couple** que les hommes du même âge. Depuis 1982, les comportements de mise en couple évoluent de manière identique pour les deux sexes : la vie à deux baisse de 1982 à 1999, et se stabilise ensuite.

En 2010, parmi les couples qui vivent ensemble depuis au moins un an et dont au moins un des conjoints est actif, près des deux tiers déclarent mettre leurs revenus intégralement en commun. Les autres se répartissent à peu près également entre ceux qui déclarent mettre en commun seulement une partie de leurs revenus et ceux qui déclarent les séparer totalement. ■

Définitions

État civil : depuis la Révolution, un cadre législatif régit l'enregistrement des naissances, mariages, décès, de même que les autres faits relatifs à l'état des personnes (divorces, reconnaissances, légitimations, adoptions). C'est sur cette base que s'est élaboré le recueil de données pour l'établissement des statistiques de l'état civil.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Couple, divorce, état matrimonial, pacte civil de solidarité (Pacs), taux de divorce : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2012 : la population croît, mais plus modérément », *Insee Première* n° 1429, janvier 2013.
- « Vivre seul ou en couple : quelle influence sur la satisfaction de la vie des hommes et des femmes âgés en Europe ? », *Population* n° 1, Ined, 2012.
- « La mise en commun des revenus dans les couples », *Insee Première* n° 1409, juillet 2012.
- « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2010 », *Insee Résultats* n° 129 Société, avril 2012.
- « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population & sociétés* n° 484, Ined, décembre 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Mariages et nuptialité

	Mariages		État matrimonial antérieur des époux en %		Âge moyen au premier mariage en années	
	en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	Homme célibataire	Femme célibataire	Hommes	Femmes
France métropolitaine						
1960	319,9	7,0	89,9	90,5	25,7	23,1
1970	393,7	7,8	92,1	92,5	24,7	22,6
1980	334,4	6,2	87,5	88,5	25,1	23,0
1990	287,1	5,1	83,2	84,1	27,6	25,6
2000	297,9	5,0	81,5	82,4	30,2	28,0
2010	245,3	(p) 3,9	79,4	80,7	(p) 31,8	(p) 30,0
2011	231,1	(p) 3,7	79,3	80,5	(p) 31,9	(p) 30,1
2012 (p)	235,0	3,7
France¹						
2000	305,2	5,0	81,4	82,5	30,2	28,1
2010	251,7	(p) 3,9	79,4	80,8	(p) 31,8	(p) 30,0
2011	236,8	(p) 3,6	79,4	80,6	(p) 31,9	(p) 30,1
2012 (p)	241,0	3,7

1. France hors Mayotte.

Lecture : en 2011, 80,6 % des épouses se mariaient pour la première fois ; 19,4 % étaient veuves ou divorcées.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Femmes déjà mariées à divers âges par génération

Génération	Âge atteint à la fin de l'année du mariage									
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	35 ans	40 ans	50 ans	50 ans
1942	30,1	58,5	73,6	81,1	85,1	87,5	90,2	91,2	91,9	
1952	32,1	56,0	69,3	76,7	80,8	83,2	86,2	87,7	89,1	
1962	19,6	35,1	46,6	55,4	61,9	66,2	72,5	76,0	79,2	
1972	4,0	9,9	19,4	31,0	41,2	48,4	58,1	62,9	///	
1982	2,0	5,7	12,0	20,6	28,5	34,9	///	///	///	
1992	1,0	///	///	///	///	///	///	///	///	

Note : 2,0 % des femmes nées en 1982 étaient mariées à 20 ans.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Divorces et divortialité

Année du jugement	Divorces prononcés en milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1995	121,9	...
2000	116,7	...
2005	155,3	...
2008	132,6	10,7
2009	130,6	10,6
2010	133,9	(p) 10,9
2011	133,0	(p) 10,9

Champ : France hors Mayotte.

Sources : SDSE ; Insee.

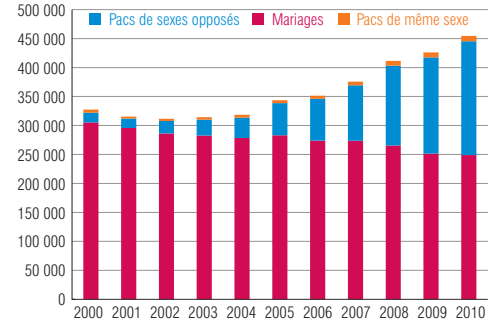
Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage

Année du mariage	Durée du mariage						
	0 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679	26 145
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233	33 066
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	///	///
2000	9	9 967	20 763	///	///	///	///
2009	64	///	///	///	///	///	///
2010	47	///	///	///	///	///	///
2011	68	///	///	///	///	///	///

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee ; SDSE.

Mariages et Pacs conclus selon le sexe des partenaires



Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; SDSE.

État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

	en %				
	2008	2009	2010 (r)	2011 (p)	2012 (p)
Célibataire	37,2	37,6	37,9	38,3	38,8
Marié	47,8	47,4	47,0	46,4	45,8
Veuf	7,7	7,6	7,6	7,6	7,5
Divorcé	7,2	7,3	7,5	7,7	7,9

Note : âge en années révolues.

Champ : population de France hors Mayotte, au 1^{er} janvier.

Source : Insee, estimations de population.

Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne à 27

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2011 (p)	1980	2011 (p)
Allemagne	6,3	4,6	1,8	2,3
Autriche	6,2	4,3	1,8	2,1
Belgique	6,7	4,1	1,5	2,9
Bulgarie	7,9	2,9	1,5	1,4
Chypre ^{1 2}	7,7	7,9	0,3	2,2
Danemark	5,2	4,9	2,7	2,6
Espagne	5,9	3,4	///	2,2
Estonie	8,8	4,1	4,1	2,3
Finlande	6,2	5,3	2,0	2,5
France métropolitaine³	6,2	3,7	1,5	2,1
Grèce ⁴	6,5	4,9	0,7	1,2
Hongrie	7,5	3,6	2,6	2,3
Irlande ⁵	6,4	4,6	///	0,7
Italie ^{5 6}	5,7	3,6	0,2	0,9
Lettonie	9,8	5,2	5,0	4,0
Lituanie	9,2	6,3	3,2	3,4
Luxembourg ⁶	5,9	3,3	1,6	2,1
Malte	8,8	6,2	///	0,1
Pays-Bas	6,4	4,3	1,8	2,0
Pologne	8,6	5,4	1,1	1,7
Portugal	7,4	3,4	0,6	2,5
République tchèque	7,6	4,3	2,6	2,7
Roumanie	8,2	4,9	1,5	1,7
Royaume-Uni ^{1 2}	7,4	4,3	2,6	2,0
Slovaquie	8,0	4,7	1,3	2,1
Slovénie	6,5	3,2	1,2	1,1
Suède	4,5	5,0	2,4	2,5
UE à 27^{1 4}	6,8	4,5	1,5	2,0

1. Données nuptialité 2009. 2. Données divortialité 2009. 3. Source Insee.

4. Données divortialité 2008. 5. Données nuptialité 2010. 6. Données divortialité 2010.

Note : le divorce est autorisé en Espagne depuis 1981, en Irlande depuis 1995 et à Malte depuis 2011.

Source : Eurostat.